

HONORAIRES D'AGENCE

COMMERCES – ENTREPOTS – BUREAUX – LOCAUX D'ACTIVITE

HONORAIRES DE LOCATION

- 10 à 20% HT calculés sur 12 mois de loyer de base HT, à la charge du Bailleur, soit 12 à 24 % TTC,
- 10 à 20% HT calculés sur 12 mois de loyer de base HT, à la charge du Preneur, soit 12 à 24 % TTC, selon les termes du mandat.

HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL

- 2 000 € HT, TVA en sus, soit 2 400 € TTC, de frais de rédaction de bail, en sus des honoraires de location et à la charge du Preneur.
- Frais de rédaction d'avenant, protocole : 1 000 € HT, TVA en sus, soit 1 200 € TTC.

HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX ENTREE / SORTIE

- A frais partagés entre le Bailleur et le Preneur

MIS A JOUR LE 01/01/2026

381 Boulevard du Président Wilson – 33200 BORDEAUX

Tel : 05 56 08 21 87

SAS au capital de 8 000 € - SIRET : 440 527 091 000 35 – RCS Bordeaux : 440 527 091 – code APE : 6831Z

Caisse de Garantie CEGC – 59 avenue P.M France- 75013 PARIS pour un montant de 490 000 €

Carte professionnelle N° CPI 3301 2018 000 024 799 délivrée par CCI de Bordeaux-Gironde

<http://www.gestimmo33.com>